



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9006^e séance

Lundi 28 mars 2022, à 10 h 20

New York

Présidente : M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Barreau
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/172)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/172)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/172, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

M. Perthes (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée d'informer à nouveau le Conseil de la situation au Soudan.

Malheureusement, depuis le dernier exposé présenté au Conseil en janvier (S/PV.8948), la situation au Soudan ne s'est pas améliorée. Le pays est privé de gouvernement fonctionnel depuis le coup d'État du 25 octobre dernier. Les manifestations contre le coup d'État et la répression violente de ces manifestations se poursuivent et, par conséquent, en l'absence d'un accord politique pour revenir sur la voie d'une transition acceptable, la situation économique, humanitaire et en matière de sécurité se détériore.

Le temps ne joue pas en faveur du Soudan. C'est avec un sentiment d'urgence que je m'adresse aux membres du Conseil aujourd'hui, un sentiment qui est également de plus en plus partagé par les parties prenantes soudanaises, qui s'inquiètent de la stabilité et de l'existence même de leur pays.

Je voudrais tout d'abord parler de l'évolution de la situation économique. Le 7 mars dernier, la Banque centrale a annoncé le flottement de la monnaie. Au cours des trois semaines qui ont suivi, la valeur de la livre soudanaise a chuté de 45 % par rapport au dollar des États-Unis. Dans le même temps, les prix ont augmenté de façon spectaculaire, notamment les prix du pain, du carburant, de l'électricité, des soins de santé et des transports publics. Par ailleurs, le Soudan risque de perdre des milliards de dollars d'aide extérieure, car les décaissements de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et d'autres grands donateurs sont suspendus et le resteront tant qu'aucun gouvernement fonctionnel ne sera en place.

Aucun investissement étranger n'arrive dans le pays et les exportations ont diminué. En outre, le Soudan risque de ne pas respecter les échéances cruciales fixées par la Banque mondiale et le FMI pour bénéficier d'un appui économique et financier international ainsi que des quelque 50 milliards de dollars au titre de l'allègement de la dette, que le Soudan était en bonne voie de recevoir après avoir atteint, en juin dernier, le point de décision au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

On notera que bien qu'elles restent essentiellement politiques, c'est-à-dire qu'elles sont organisées pour protester contre le coup d'État, les manifestations qui ont lieu à Khartoum et dans d'autres endroits revêtent progressivement un caractère socioéconomique également, avec des slogans de plus en plus virulents et de plus en plus nombreux dénonçant la hausse du prix du pain et la détérioration des conditions de vie.

L'aide humanitaire internationale n'a jamais été interrompue et se poursuit. Le nombre de Soudanaises et de Soudanais dans le besoin augmente. Les effets combinés du conflit, de la crise économique et des mauvaises récoltes vont probablement faire doubler le nombre de personnes souffrant de faim aiguë, qui sera d'environ 18 millions d'ici la fin de l'année.

En l'absence de solution politique à la crise, les conditions de sécurité se sont également aggravées dans tout le pays. La criminalité et l'anarchie sont en hausse et le conflit intercommunautaire au Darfour s'est intensifié. Plus concrètement, des agriculteurs ont été dépossédés de leurs terres par des attaques violentes. Des biens ont été pillés. Des villages ont été incendiés. Les femmes de toutes les régions du pays se disent de plus en plus inquiètes pour leur sécurité, même en plein jour. Lors des dernières violences de ce mois-ci, au

moins 48 personnes ont été tuées et plus de 12 000 ont été déplacées dans le contexte de ce qui est décrit comme un conflit intercommunautaire à Jebel Moon, dans le Darfour occidental. Selon des sources locales, le conflit porte également sur le contrôle des ressources aurifères.

J'ai exhorté à de nombreuses reprises les autorités à prendre les mesures qui s'imposent pour contribuer à prévenir tout nouveau conflit. Au sein de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), nous appuyons la mise en œuvre de dispositions de sécurité au Darfour, par l'intermédiaire du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour, présidé par la Mission. Le Comité contribue effectivement à la stabilité. Il a pu régler certains problèmes entre les signataires de l'Accord de paix de Djouba. Récemment, il a également pu inspecter les zones de rassemblement des groupes armés qui quittent les villes, à la suite d'un décret publié par le général Al-Burhan cette année.

Le Comité du cessez-le-feu permanent est cependant confronté à des attentes démesurées, tant de la part des groupes armés, en ce qui concerne l'appui que nous pouvons apporter, que de la part des civils. Il est clair que le rôle et le mandat du Comité sont limités et restent distincts de la protection des civils. C'est pourquoi nous avons salué les mesures prises récemment par le Gouvernement et les signataires de l'Accord de paix de Djouba pour commencer à mettre en place et à former la force conjointe de maintien de la sécurité. Un premier groupe composé d'environ 2 000 membres des groupes et mouvements armés signataires est en train d'être formé par les Forces armées soudanaises pour constituer le noyau de cette force, qui comptera, à terme, 12 000 hommes. Conjuguées aux efforts locaux de consolidation de la paix, que la communauté internationale devra appuyer, ces mesures peuvent contribuer à prévenir ou à faire cesser la violence et à renforcer la protection des civils. Qu'il me soit simplement permis de dire que je souscris pleinement à la demande faite par le Gouvernement soudanais, que nous avons déjà entendue précédemment, à savoir que les mesures pour mettre en œuvre les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des combattants de retour ou des combattants qui doivent être renvoyés des groupes armés soient appuyées par la communauté internationale.

Les demandes qu'il soit mis fin au régime militaire se poursuivent, avec de fréquentes manifestations à Khartoum et ailleurs. Dans le même temps, des

manifestants ont encore été tués ou grièvement blessés par des tirs à balles réelles. Depuis la fin du mois de décembre, les arrestations visent de plus en plus souvent des chefs de mouvements de protestation, des membres de comités de résistance et des responsables politiques, qui font l'objet de poursuites pénales. Nombre d'entre eux se voient refuser l'accès à leur famille ou à un avocat depuis des semaines.

Nous nous félicitons de l'invitation faite par les autorités soudanaises à l'expert des droits de l'homme, M. Adama Dieng, en février dernier et de l'accès qui lui a été accordé à des détenus particulièrement en vue. Nous espérons que les autorités continueront à dialoguer avec lui.

Il est particulièrement préoccupant que les femmes continuent d'être prises pour cible et de faire l'objet de violences et d'actes d'intimidation de la part des membres des forces de sécurité. Au 22 mars, 16 femmes auraient été violées lors de manifestations à Khartoum. Ces cas ont suscité, à juste titre, une condamnation publique et mobilisé des groupes dans toute la société. En réponse à cette violence sexuelle systématique contre les femmes, le Groupe de travail sur la violence sexuelle, qui réunit l'ONU, les partenaires locaux de la société civile et le Groupe chargé de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des enfants et dépend du Ministère des affaires sociales, continue de se réunir régulièrement pour coordonner et renforcer la lutte contre la violence sexuelle. Une réunion avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a notamment eu lieu ce mois-ci. Les commissions gouvernementales chargées d'enquêter sur les allégations de violations n'ont pas encore produit de résultats tangibles.

Plus récemment, des informations inquiétantes ont également fait état de tensions accrues entre les différentes forces de sécurité et en leur sein. Certains interlocuteurs ont dit craindre que si une solution politique n'est pas trouvée, le Soudan ne sombre dans le conflit et les divisions, comme on l'a vu en Libye, au Yémen et ailleurs, dans une région déjà en proie à l'instabilité.

Je voudrais maintenant parler de la fonction de bons offices de la MINUATS. Après la démission du Premier Ministre Hamdok le 2 janvier, la MINUATS a lancé des consultations intensives sur un processus politique au Soudan. J'ai déjà présenté un exposé au Conseil sur le début de ces consultations (voir

S/PV.8925), qui ont duré cinq semaines et dont le but était d'entendre les opinions des Soudanais sur les moyens de mettre fin à la crise et de rétablir une transition démocratique crédible. Le rapport de ces consultations, publié le 28 février, présente un résumé des opinions et des domaines de convergence et de divergence recueillis par la Mission dans le cadre de plus de 100 réunions consultatives, avec plus de 800 participants et plus de 80 observations écrites.

Nous avons entendu des membres de l'armée, des partis politiques, des mouvements armés, la société civile, les groupes de femmes, les comités de résistance, les jeunes, les chefs soufis, des représentants du monde des affaires, les nomades, les personnes déplacées, la diaspora et d'autres acteurs étatiques et non étatiques. Les participants venaient de toutes les régions du Soudan et un tiers des participants étaient des femmes. Fait encourageant, bon nombre de questions font l'objet d'un consensus, notamment la nécessité de mettre fin à la violence et de mettre en place un gouvernement de technocrates ou un gouvernement d'experts et un conseil législatif de transition.

Un large consensus s'est dégagé concernant la nécessité de revoir le rôle, la taille et la composition du Conseil souverain et de garantir une représentation effective des femmes dans les institutions de transition, à raison d'un minimum de 40 % dans les institutions de transition et dans les mécanismes de promotion des droits des femmes.

Il existe un consensus général quant à la nécessité de constituer une armée professionnelle unifiée, de mettre en place des instances judiciaires et de créer des conditions propices à des élections crédibles et à un processus constitutionnel inclusif.

Il existe également un consensus important sur la nécessité d'une collaboration active avec la communauté internationale pour appuyer la transition politique, notamment la possibilité que ses membres servent de garant pour tout accord.

Tout cela est remarquable à la lumière des divisions politiques qui ont paralysé le pays ces deux derniers mois. Comme l'a fait remarquer un observateur soudanais, les consultations menées par la MINUATS ont montré aux Soudanais qu'ils s'accordent sur plus de points importants qu'ils ne le pensent.

J'ai le plaisir d'annoncer au Conseil que l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont décidé de joindre

leurs efforts pour appuyer le Soudan pendant la prochaine phase du processus politique, en s'appuyant sur leurs avantages comparatifs et leurs atouts. L'objectif commun est de faciliter un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Soudanais, avec la participation pleine et effective des femmes, en mettant l'accent sur un nombre limité de priorités à gérer de toute urgence pour régler la crise actuelle et rétablir l'ordre constitutionnel.

Sur la base des résultats de ces premières consultations, nous estimons collectivement que ces priorités sont les suivantes : premièrement, les dispositions constitutionnelles provisoires, notamment celles relatives aux organes exécutifs, législatifs et judiciaires de transition, ainsi que leurs structures et leurs attributions ; deuxièmement, les critères et les mécanismes de désignation d'un Premier Ministre et d'un cabinet ; troisièmement, l'élaboration d'une feuille de route pour la période de transition et d'un programme gouvernemental axé sur un ensemble de priorités réalisables ; et quatrièmement, le type d'élections, le calendrier électoral et les conditions nécessaires pour la tenue d'élections à la fin de cette période.

Nous comptons lancer une phase intensive de pourparlers au cours des deux prochaines semaines, en étant pleinement conscients que cela se fera pendant le mois sacré du ramadan. Nous espérons que les parties prenantes y participeront dans l'esprit de paix et de pardon qui caractérise ce mois. Au cours des deux dernières semaines, les trois organisations – la MINUATS, l'Union africaine et l'IGAD – ont travaillé d'arrache-pied pour convenir d'une approche commune et jeter les bases de ce processus, notamment en organisant des consultations individuelles et conjointes avec certaines des principales parties prenantes. Nombre de ces parties prenantes ont insisté sur l'urgence de la situation et la nécessité d'un règlement rapide mais fiable. Nous partageons cette préoccupation et nous sommes prêts à déployer collectivement tous les efforts nécessaires pour faire avancer ce processus.

Même si la prochaine étape sera axée sur la résolution des problèmes immédiats, il faudra mettre en place un autre processus pour discuter des problèmes à moyen et long terme, notamment une constitution permanente, les niveaux de gouvernance, les relations centre-périphérie, la distribution équitable des richesses, ainsi que les accords de paix et leur application. Il est à espérer que ce processus à long terme pourra être mené sous les auspices d'un Premier Ministre et d'un gouvernement acceptés au niveau national.

Toutefois, les prochains pourparlers ont un objectif précis et clairement défini : rétablir l'ordre constitutionnel et la transition, avec un gouvernement dirigé par des civils, habilité à diriger le pays pendant la période de transition et à mettre en œuvre les priorités essentielles. Pour que ces pourparlers politiques aient une chance de réussir, il faut créer des conditions et un environnement favorables. Cela suppose principalement trois choses : la cessation de la violence et le respect du droit d'organiser des manifestations pacifiques ; la libération des détenus politiques ; et un engagement ferme à lever progressivement l'état d'urgence en vigueur dans le pays.

L'Envoyé spécial de l'Union africaine, El Hacen Lebatt, et moi-même avons transmis ces messages publiquement, directement et en privé aux dirigeants militaires et à toutes les parties prenantes. Ce week-end, j'ai été informé que l'armée examine actuellement certaines mesures de confiance qui, si elles sont mises en œuvre, pourraient effectivement améliorer l'environnement dans lequel se dérouleront les pourparlers politiques. Nous travaillons en étroite coopération avec des interlocuteurs soudanais qui jouissent de l'estime générale, qui œuvrent avec diligence et de manière constructive pour aider les parties prenantes à se mettre d'accord sur la voie à suivre. Les membres de la communauté internationale jouent également un rôle d'appui essentiel, dans le cadre des consultations et maintenant, dans le contexte des préparatifs actuels pour les pourparlers prévus prochainement. Je les en remercie et je me réjouis de cet appui continu.

Pour conclure, je tiens à souligner que les enjeux sont de taille. Les aspirations des Soudanaises et des Soudanais à un avenir prospère, démocratique et dirigé par des civils sont menacées. Si la trajectoire actuelle n'est pas corrigée, le pays risque de connaître un effondrement économique et en matière de sécurité, ainsi que de graves souffrances humanitaires. C'est pourquoi toutes les parties prenantes soudanaises doivent être prêtes à faire des compromis dans l'intérêt du peuple et pour préserver la stabilité et la prospérité.

Je me félicite de la volonté des Soudanais de parvenir à un accord et du large consensus qui s'est dégagé autour de plusieurs principes clefs au cours de nos consultations. Notre engagement et notre soutien en faveur du peuple soudanais sont inébranlables. Je remercie le Conseil pour son appui à nos travaux en cette période critique. Je remercie également mes collègues

de l'Union africaine et de l'IGAD, l'Envoyé spécial El Hacen Lebatt et l'Envoyé spécial Ismail Wais, pour leur collaboration fructueuse à ce jour.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Perthes de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier le Représentant spécial Perthes de son exposé et à saluer les efforts que son équipe et lui-même continuent de déployer dans des circonstances difficiles.

Avant d'aborder la situation au Soudan, je voudrais évoquer les préoccupations soulevées par le Gouvernement soudanais dans sa lettre du 22 mars, adressée au Conseil. Le Royaume-Uni appuie pleinement les efforts déployés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour observer et rendre compte de la situation au Soudan, notamment dans le domaine des droits de l'homme, conformément au mandat du Conseil. Pour que la Mission puisse fournir l'appui approprié, il est essentiel que dans ses rapports, la MINUATS soit en mesure de décrire de manière complète et équilibrée la situation au Soudan.

Depuis notre dernière séance sur le Soudan (voir S/PV.8948), il y a eu peu de raisons d'être optimiste. Les militaires ont pris le pouvoir le 25 octobre, en soutenant que le Gouvernement dirigé par des civils n'avait pas tenu ses promesses en ce qui concerne des éléments essentiels de la transition. Durant les cinq mois qui ont suivi, les souffrances des Soudanais ordinaires ont augmenté. Ils sont toujours confrontés à la violence, y compris, comme nous l'avons entendu, à la violence sexuelle, aux violations des droits de la personne, aux difficultés économiques et aux crises humanitaires.

Le Gouvernement dirigé par des civils a hérité d'énormes défis en 2019. Malgré les difficultés rencontrées dans le cadre de la transition, le Soudan était sur la voie d'un avenir plus pacifique, plus prospère et plus stable. Malheureusement, le coup d'État a mis en péril ces acquis, notamment en ce qui concerne la réforme économique, le processus de paix et les droits de l'homme. Nous espérons sincèrement qu'il sera bientôt possible de renouer avec ces progrès.

À cet égard, nous saluons la collaboration entre l'ONU et l'Union africaine, en particulier les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire

général, M. Perthes, et l'Envoyé spécial de l'Union africaine, M. Lebatt, en vue de la prochaine phase des pourparlers, dans le but de relancer la transition. C'est l'occasion idéale pour mettre fin à la crise politique. Nous jugeons encourageant le consensus sur des questions comme la nécessité d'un gouvernement civil, la justice et la responsabilité, et le rôle des femmes dans la transition. Nous exhortons toutes les parties, y compris l'armée, à participer pleinement et de bonne foi à la prochaine phase des pourparlers.

Nous déplorons le fait qu'au moins 88 personnes ont perdu la vie depuis le coup d'État. Ces personnes ont été tuées alors qu'elles réclamaient la liberté, la paix et la justice, ce que des milliers de Soudanais continuent de faire, malgré la menace de la violence. Nous demandons aux autorités de permettre aux manifestations de se dérouler sans violence, de lever l'état d'urgence et de libérer les détenus politiques, les journalistes et les militants.

La crise politique et les actions de l'armée ont contribué à retarder la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, ce qui a entraîné une recrudescence de la violence et une marginalisation accrue dans des régions comme le Darfour. Le coup d'État a malheureusement entraîné des difficultés économiques considérables et une augmentation des besoins humanitaires dans tout le pays. Le Royaume-Uni a une solide expérience en matière d'assistance économique, humanitaire et politique au Soudan.

Soyons clairs : ce sont les actions de l'armée qui ont conduit à la suspension de l'aide économique internationale. Nous espérons que le rétablissement rapide d'un gouvernement de transition crédible, dirigé par des civils, pourra créer les conditions nécessaires aux réformes économiques indispensables et à la reprise de l'aide internationale, y compris l'allègement de la dette. Au lieu de demander à la communauté internationale de fournir une assistance économique, appelons plutôt les parties prenantes soudanaises, en particulier l'armée, à parvenir à l'accord politique durable requis pour permettre la reprise de cette assistance.

Enfin, le Royaume-Uni reste déterminé à appuyer la marche du Soudan vers la démocratie et la concrétisation des appels du peuple soudanais à la liberté, à la paix et à la justice. En tant que Conseil, nous devons rester concentrés sur ces aspirations et appuyer le processus facilité par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Représentant spécial, M. Volker Perthes, de son intervention. Je soulignerai pour ma part trois points.

La France soutient l'action de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) qui vise à faciliter le dialogue entre les parties prenantes de la transition. Le Représentant spécial nous a présenté aujourd'hui une feuille de route conclue à l'issue de la consultation de l'ensemble des acteurs soudanais. Il ne s'agit bien sûr pas d'une prescription mais bien d'identifier des convergences pour renouer le fil du dialogue. Nous encourageons bien sûr cette démarche, dont il appartient aux Soudanais de s'emparer. Nous appelons de nouveau l'ensemble des acteurs internationaux à soutenir l'action de l'ONU, de l'Union africaine et de l'IGAD, à ne pas interférer avec leurs efforts et à ne pas exploiter les fragilités du Soudan pour des motifs d'intérêt national.

Deuxièmement, la priorité immédiate demeure de rétablir une transition démocratique. Depuis le coup d'État, le pays est dans une impasse politique qui remet en cause les acquis de la transition et qui menace la stabilité du pays. La répression des manifestations, les violences sexuelles dont le Représentant spécial nous a également parlé, et le harcèlement de la société civile aggravent chaque jour les tensions. Nous condamnons les violences qui ont fait près de 90 morts depuis le 25 octobre et de très nombreux blessés.

Il incombe aux autorités militaires de créer les conditions d'une sortie de crise, en décidant le retour à l'ordre constitutionnel, en garantissant les libertés fondamentales, en libérant les détenus politiques et en poursuivant les responsables d'exactions contre les civils. Le droit des Soudanaises et des Soudanais à exprimer pacifiquement leurs opinions sans crainte de violences doit être garanti. Nous soulignons l'importance d'une bonne coopération des autorités soudanaises avec la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) dans la mise en œuvre de son mandat relatif aux droits de l'homme.

Il est essentiel que les mouvements civils s'accordent sur les principaux points de la négociation. Sans ce consensus, il sera impossible de surmonter l'impasse politique actuelle. Toute sortie de crise nécessitera de prendre en compte les aspirations démocratiques de la population soudanaise. Nous appelons donc l'ensemble des parties prenantes au dialogue dans un esprit de compromis et de responsabilité.

Mon troisième point porte sur les fragilités exacerbées du Soudan. Il y a urgence à surmonter cette crise politique car elle ne fait qu'exacerber les fragilités existantes. Nous sommes en particulier préoccupés par la recrudescence des violences au Darfour, mais également dans les Deux Zones, qui s'accompagnent par ailleurs de restrictions de l'accès humanitaire. Nous saluons à cet égard la poursuite des travaux du Comité du cessez-le-feu permanent, qui sont appuyés par la MINUATS et qui ont permis quelques avancées. Les autorités et les parties signataires doivent impérativement accélérer par ailleurs le déploiement de la force conjointe, s'accorder sur les modalités de la réintégration des combattants et l'accès humanitaire doit bien entendu être garanti. Nous encourageons les autorités à poursuivre leurs contacts avec les groupes non signataires de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan ainsi que leurs efforts pour apaiser les tensions dans l'est du Soudan.

Enfin, nous sommes extrêmement préoccupés par la dégradation de la situation économique et humanitaire liée à la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant, qui est aggravée, exacerbée par l'agression russe contre l'Ukraine. La France restera engagée auprès de la population soudanaise. Nous poursuivons notre coopération avec la société civile, et c'est la raison pour laquelle nous maintiendrons notre assistance humanitaire, tout comme l'Union européenne, dont l'aide totale s'est élevée à 55 millions d'euros l'année dernière.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé et de son rapport complets.

Les États-Unis appuient pleinement les efforts déployés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour surveiller et rendre compte de la situation au Soudan, y compris la situation des droits de l'homme, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité dans la résolution 2579 (2021). Nous sommes d'accord avec notre collègue du Royaume-Uni en ce qui concerne la nécessité pour la MINUATS d'être dotée des moyens de fournir une description complète et équilibrée de la situation au Soudan dans ses rapports au Conseil.

Les États-Unis appuient pleinement les efforts de collaboration de la MINUATS, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin de faciliter un processus politique dirigé par le Soudan et à même de rétablir une transition

vers la démocratie dirigée par des civils. Le Soudan a besoin d'un cadre de transition qui soit dirigé par des civils, qui fasse avancer le pays vers des élections libres et régulières, qui redéfinisse le rôle des services de sécurité en tant que participants au gouvernement et qui soit largement accepté par le peuple soudanais.

Pour que ce processus soit efficace, l'armée et les services de sécurité doivent prendre des mesures concrètes pour créer un environnement où tous les acteurs peuvent participer aux négociations en toute sécurité. Les autorités soudanaises doivent immédiatement libérer les militants de la société civile, les responsables politiques, les journalistes, les personnalités du monde de la culture et les travailleurs humanitaires injustement détenus. Elles doivent autoriser la réouverture des médias et mettre fin au verrouillage des communications. Et les acteurs étatiques doivent faire cesser les terribles violences perpétrées contre des manifestants pacifiques, notamment les violences sexuelles signalées et les attaques contre les patients dans les établissements médicaux et contre le personnel médical.

Nous demandons également aux autorités de traduire en justice sans délai les responsables de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, y compris du fait de l'usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques. Les États-Unis sont aux côtés du peuple soudanais dans sa quête d'un Soudan démocratique, respectueux des droits de l'homme et prospère. C'est pourquoi, le 21 mars, les États-Unis ont condamné les Forces centrales de réserve de la police soudanaise pour les graves violations des droits de l'homme commises lors de manifestations réclamant la démocratie. Tous les Soudanais doivent pouvoir exprimer leurs opinions et manifester pacifiquement sans être menacés de violence ou d'arrestation. Notre action démontre que les États-Unis continuent d'utiliser les outils à leur disposition pour mettre fin à la violence et faire pression pour le rétablissement de la transition démocratique au Soudan. Le rétablissement d'un gouvernement de transition qui soit légitime aux yeux du peuple soudanais demandera des progrès tangibles vers la réaffirmation d'une autorité civile authentique et irréversible. Dans l'intervalle, nous continuerons de faire pression pour un accès humanitaire soutenu et sans entrave à toutes les populations touchées par le conflit et déplacées afin de faciliter la fourniture d'une assistance vitale.

Au Darfour, les forces de sécurité et les anciens groupes d'opposition armée continuent de s'affronter et d'exacerber la violence intercommunautaire. Nous condamnons la violence au Darfour et ailleurs au Soudan, exprimons notre inquiétude quant à ses répercussions sur la population soudanaise et exhortons les autorités soudanaises à mettre en œuvre le plan national de protection des civils du Gouvernement soudanais.

Enfin, j'espère que le Groupe d'experts sur le Soudan du Conseil pourra continuer son travail essentiel d'information sur la situation au Darfour, notamment pour documenter la violence et ses facteurs. Nous avons entendu le Représentant spécial du Secrétaire général nous dire combien les enjeux sont élevés, en l'espèce. Nous devons donc travailler pour trouver la solution et nous devons mettre fin à la violence au Soudan.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de donner lecture de la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et mon pays, le Ghana.

Tout d'abord, nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de sa présentation du rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2022/172) sur la mise en œuvre du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), soumis en application de la résolution 2579 (2021) du Conseil de sécurité. Nous saluons également de la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent de l'exposé complémentaire que le Représentant spécial du Secrétaire général a fait au Conseil et feront, dans la présente déclaration, des observations sur la situation politique, l'environnement de sécurité, les problèmes socioéconomiques persistants et l'évolution des conditions humanitaires au cours de la période considérée.

Les trois membres africains du Conseil prennent également note de la lettre datée du 22 mars 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires de la Mission permanente du Soudan, qui apporte des précisions et exprime des réserves sur le contenu du rapport du Secrétaire général et les activités de la MINUATS.

En ce qui concerne la situation politique au Soudan et l'application du Document constitutionnel d'août 2019, les trois membres africains du Conseil restent profondément préoccupés par les faits nouveaux survenus depuis le 25 octobre dernier et par l'impasse

politique, deux aspects susceptibles de compromettre l'adhésion à un régime totalement civil qui aboutisse à une nouvelle constitution et à des élections en 2023.

Le manque de direction politique civile dans le processus de transition, notamment l'absence de premier ministre, et l'absence persistante d'acteurs politiques notables issus du Conseil souverain constituent des problèmes majeurs que les Soudanais doivent rapidement régler afin d'empêcher que le pays ne sombre davantage dans le chaos.

À cet égard, nous exhortons toutes les parties prenantes politiques du Soudan à placer l'intérêt général du peuple soudanais au centre de leurs discussions et de leurs décisions, dans la conduite d'un processus dirigé et pris en main par les Soudanais, afin d'engager le pays sur la voie de la paix et de la stabilité. Nous encourageons la MINUATS à rester mobilisée auprès du peuple soudanais et rappelons que le Représentant spécial du Secrétaire général a annoncé le 8 janvier qu'il avait lancé « un processus politique intra-soudanais conduit sous l'impulsion de l'ONU et visant à aider les parties prenantes soudanaises à s'accorder sur une façon de sortir de la crise politique actuelle ».

Dans ce contexte, nous signalons l'évaluation de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui ont estimé, après leurs récentes visites au Soudan, que l'impasse politique au Soudan était plus compliquée qu'on le pensait généralement, qu'elle avait de profondes répercussions sur le Soudan et la région et que les deux camps se méfiaient des interventions extérieures.

Les trois membres africains du Conseil affirment donc que les activités de la MINUATS devraient ne plus être menées de manière isolée mais plutôt en étroite coordination avec celles de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine en vue d'un règlement pacifique de l'impasse politique actuelle au Soudan. Le rôle des dirigeants régionaux et l'appui des partenaires internationaux demeurent également indispensables au processus de transition au Soudan. Le partenariat entre la MINUATS et les organes régionaux compétents devrait évoluer pour se transformer en un partenariat systématique, opérationnel et stratégique, ancré dans des valeurs partagées et un attachement fort à la coopération internationale, qui soit adapté aux problèmes de sécurité complexes du Soudan.

Nous encourageons également la MINUATS à bien utiliser les mesures nécessaires, dans l'exécution de son mandat, pour renforcer la confiance avec

les parties au Soudan. De même, nous exhortons les autorités soudanaises, les partis politiques et les groupes de la société civile du pays, y compris l'Association des professionnels du Soudan et les Forces pour la liberté et le changement, à collaborer avec la Mission.

S'agissant de l'environnement de sécurité au Soudan, les trois membres africains du Conseil demeurent préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité, qui est aussi liée à d'autres tendances dans le pays, notamment l'impasse politique et les problèmes socioéconomiques. Les conflits armés intermittents, les affrontements entre communautés dans certaines parties du Darfour et les crimes violents sont profondément inquiétants. Les trois membres africains du Conseil condamnent toutes les formes de violence contre les civils et les biens civils. Ils prennent acte des mesures prises par le Gouvernement pour améliorer la sécurité, mais il faut faire beaucoup plus pour accélérer la mise en œuvre des dispositions de sécurité prévues par l'Accord de paix de Djouba et le plan national de protection des civils.

Nous exhortons le Conseil souverain du Soudan à faire preuve de retenue et de tolérance dans ses rapports avec les forces sociales du pays, qui cherchent, par des réunions et des manifestations pacifiques, à exprimer leur souhait d'une solution rapide pour répondre à leurs besoins et à leurs aspirations, notamment l'amélioration de leurs conditions de vie et le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Nous réaffirmons que, dans toute nation, la population est une composante importante de l'État et que toute action préjudiciable à son intérêt légitime finit toujours par affaiblir l'État. Nous engageons donc instamment les autorités soudanaises à tenir compte des droits de la population dans ses activités de police.

Nous déplorons les actes criminels de pillage survenus à la base logistique de la MINUAD à El-Fasher, ainsi que dans le camp qui a été remis aux autorités de l'État du Darfour septentrional. Nous appelons vivement à la retenue et encourageons des arrangements frontaliers coordonnés entre le Soudan et l'Éthiopie afin d'éviter que se reproduise l'incident du 27 novembre dernier.

Par ailleurs, nous demeurons préoccupés par le flux illicite et la forte présence d'armes légères et de petit calibre échappant au contrôle de l'État, qui alimentent l'instabilité. Nous encourageons donc la poursuite des négociations avec tous les groupes armés concernés, dans l'esprit de l'accord conclu le 3 octobre 2020 entre les autorités de transition et le Front révolutionnaire soudanais.

Les problèmes socioéconomiques restent immenses au Soudan. La forte hausse des prix alimentaires était au cœur du soulèvement populaire de 2019 contre le Gouvernement. Aujourd'hui, le problème n'a fait que s'aggraver. L'interruption de l'accès aux marchés et la suspension des programmes d'aide financière desservent sans surprise le peuple soudanais, comme l'illustrent l'augmentation des prix des biens et services et les pénuries de produits de base, tels que les denrées alimentaires et les médicaments.

Avec la guerre en cours en Ukraine, il faut s'attendre à une aggravation de ces retombées dommageables. Nous encourageons par conséquent les Soudanais à s'attacher d'urgence et de façon constructive à rapprocher leurs points de vue afin de permettre aux donateurs et aux institutions financières internationales de s'engager positivement dans leurs processus budgétaires et d'appuyer la mise en œuvre du budget 2022 du pays, qui a été adopté le 22 janvier.

Un examen de la situation actuelle au Soudan ne saurait laisser le moindre doute sur les gigantesques difficultés humanitaires que le pays connaît. En conséquence, nous demandons un appui international soutenu en faveur du programme humanitaire déployé au Soudan pour les plus de 10 millions de personnes qui continuent de souffrir d'insécurité alimentaire aiguë, les 3,1 millions de déplacés et les plus de 1,1 million de réfugiés au Soudan.

Enfin, nous nous en voudrions de ne pas appeler la communauté internationale à concourir au financement de l'Accord de paix de Djouba pour en réaliser les objectifs. À cet égard, nous apprécions beaucoup l'aimable geste de la Norvège, qui a versé 800 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour le Soudan. Nous poursuivons nos échanges avec le rédacteur chargé du dossier du Soudan, dans l'optique de la reconduction du mandat de MINUATS d'ici juin prochain.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, de son exposé sur l'évolution de la situation au Soudan. Nous nous félicitons aussi de la participation à la présente séance du Chargé d'affaires par intérim du Soudan. Nous avons pris connaissance du dernier rapport trimestriel du Secrétaire général sur le Soudan (S/2022/172).

La situation au Soudan reste difficile. La crise politique se poursuit sans relâche. Il existe de graves problèmes humanitaires et socioéconomiques. La

situation a été exacerbée par la suspension presque totale de l'aide des donateurs. Nous prenons note des efforts intenses déployés par les autorités soudanaises pour stabiliser la situation et lancer un dialogue national constructif, tant au centre qu'à la périphérie.

Nous nous félicitons de la création, en janvier, d'un comité chargé d'engager le dialogue avec les parties prenantes soudanaises sur la voie à suivre et d'identifier les candidats potentiels au poste de Premier Ministre, ainsi que de la prorogation du cessez-le-feu à l'échelle nationale. Nous apprécions l'intention déclarée du Soudan, confirmée par l'armée, d'organiser des élections générales en juillet 2023, ainsi que son attachement à l'Accord de paix de Djouba du 3 octobre 2020.

Nous nous félicitons de la participation de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement aux efforts en faveur du règlement politique dans le pays et de leur décision de créer avec l'ONU un mécanisme conjoint de coordination pour accompagner le dialogue inter-soudanais. Nous espérons que ces décisions porteront leurs fruits.

Nous appelons de nouveau toutes les parties soudanaises à agir dans l'intérêt national supérieur du Soudan, à agir de manière responsable et à s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de déclencher de nouveaux affrontements. Nous préconisons de régler les différends existants par la voie du dialogue.

Nous ne pouvons pas accepter l'approche partielle et politisée de l'évolution de la situation au Soudan que nous constatons dans le dernier rapport du Secrétaire général. Au lieu de se concentrer sur les tâches à accomplir pendant la période de transition et la mise en place d'institutions chargées, entre autres, de préparer et d'organiser les élections générales, le rapport met l'accent sur des questions certes importantes mais secondaires.

Le rapport met en avant les questions relatives aux droits de la personne et à l'état de droit, et accorde une importance excessive aux questions de genre. Les fonctions de facilitation et de mobilisation de l'aide de la mission politique spéciale sont remplacées par des fonctions de contrôle et de surveillance. Cela n'est pas de nature à promouvoir l'esprit de coopération entre l'ONU et les autorités du pays hôte.

Nous partageons les préoccupations concernant la méthodologie du rapport et les évaluations qu'il contient, telles qu'exprimées dans la lettre du 22 mars, adressée par le Soudan au Conseil de sécurité. Nous appelons la mission politique spéciale et le Représentant

spécial du Secrétaire général, M. Perthes, à s'en tenir à leur mandat et à accorder une attention égale à toutes ses composantes.

Il importe d'œuvrer à l'instauration d'une véritable harmonie entre les différents groupes politiques, publics, régionaux, ethniques et tribaux. Dans le même temps, les tâches directes énoncées dans les résolutions du Conseil de sécurité ne doivent pas être négligées, notamment la mobilisation d'une aide internationale en faveur du Soudan et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba.

La Fédération de Russie s'oppose fermement à toutes les pressions politiques et au chantage économique flagrant qui continuent d'être exercés sur le Soudan. Nous estimons que toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures du Soudan est contre-productive et, partant, inacceptable.

Nous sommes convaincus que le peuple soudanais est capable de résoudre ses problèmes internes. L'imposition de programmes socioéconomiques douteux et de modèles de « démocratisation » universels aux dirigeants soudanais, ainsi que la politisation des questions liées à l'octroi d'une aide économique et financière ont déjà divisé la société soudanaise et entraîné une perte de confiance de la population dans les autorités de transition. Cela a provoqué une instabilité générale et amplifié les tendances centrifuges dans le pays.

Nous avons pris note de certaines déclarations de membres du Conseil de sécurité, ainsi que des déclarations faites par les pays occidentaux dans les médias soudanais le 21 mars, qui accusent la Russie d'être responsable de l'instabilité économique dans le monde et de la hausse des prix, notamment des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, y compris au Soudan.

Il ne faut pas se méprendre : cette crise alimentaire potentielle n'a pas été provoquée par l'opération militaire spéciale menée par la Fédération de Russie en Ukraine, mais par les sanctions unilatérales illégales imposées par l'Occident, qui ont rompu les chaînes logistiques et financières, totalement exclu la Fédération de Russie, productrice de denrées alimentaires et d'engrais, du système SWIFT et menacé d'arraisonnement massif les navires à cargaisons sèches. Ces restrictions ont même porté atteinte à nos relations avec les organismes humanitaires des Nations Unies.

Nous nous demandons bien qui peut se laisser tromper par de telles déclarations. Ce ne sont certainement pas les Soudanais, qui ont fait l'expérience des

restrictions unilatérales et qui subissent aujourd'hui encore un chantage à l'aide économique. Nous appelons les pays qui connaissent des difficultés économiques, dont beaucoup sont créées artificiellement, à ne pas céder aux discours antirusses, mais plutôt à examiner cette situation sous l'angle de leurs intérêts vitaux.

En conclusion, nous avons pris note du rapport du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, le Représentant permanent du Ghana, sur les travaux effectués par cet organe subsidiaire du Conseil de sécurité au cours des 90 derniers jours. Nous restons d'avis que les mesures restrictives imposées au Soudan il y a 15 ans en raison de la situation au Darfour ont atteint le but recherché.

Nous rappelons que dans sa résolution 2620 (2022), adoptée le 15 février, le Conseil de sécurité a exprimé son intention de réfléchir, d'ici le 31 août, à des critères clefs clairs et réalistes en vue de réexaminer les sanctions imposées au Soudan du fait de la situation au Darfour. Nous appelons au strict respect de ce délai. Les tentatives de report ne font que confirmer la volonté de certains pays de maintenir les sanctions internationales pour faire pression sur Khartoum.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, de son exposé détaillé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Je remercie également le Représentant permanent du Ghana de la déclaration qu'il a prononcée en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan.

L'impasse politique actuelle au Soudan nous rappelle les défis inhérents au processus de transition démocratique qui a débuté en décembre 2018. Les événements survenus sur le plan politique et en matière de sécurité depuis octobre dernier illustrent la fragilité de la transition. Ils ont aggravé l'instabilité politique et nui à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Ils ont également sapé les progrès réalisés au cours des deux dernières années sur les plans politique et socioéconomique.

La confiance mutuelle et l'entente entre les parties prenantes soudanaises sont essentielles pour sortir de l'impasse actuelle. Nous espérons que toutes les parties prenantes, notamment l'armée et les forces politiques civiles, feront preuve de la volonté politique

nécessaire pour parvenir à un consensus et favoriser l'unité nationale. Le processus de transition doit être inclusif et répondre aux préoccupations de toutes les parties prenantes afin de satisfaire les aspirations démocratiques du peuple soudanais. Nous estimons que le Document constitutionnel de 2019 reste le fondement de la période de transition et doit orienter les décisions futures.

Nous nous félicitons de la récente collaboration active, en particulier le dialogue, entre les acteurs politiques et les autorités soudanaises. Nous avons également pris note des efforts déployés, notamment par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour mettre fin à l'impasse politique. Nous espérons que tous ces efforts faciliteront le retour au statut constitutionnel et la transition vers un régime civil, la démocratie et la paix au Soudan.

Nous soulignons aussi l'importance de la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. À cet égard, nous nous félicitons des progrès accomplis concernant les dispositions en matière de sécurité, notamment la création du Haut Conseil conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité au Darfour et dans les Deux Zones, la mise en place de forces de protection et la réintégration des ex-combattants. Nous espérons que le processus de mise en œuvre s'accélérera dans les prochains mois, notamment grâce à la création d'un conseil législatif de transition.

Sur le plan économique, les événements récents ont contraint la communauté internationale à revoir les décisions positives qui avaient été prises pour appuyer la reprise économique du Soudan au cours des trois dernières années. Nous espérons que la communauté internationale et les partenaires du Soudan reviendront sur leur décision de cesser leur appui économique et leur assistance, compte tenu des répercussions négatives que cela a sur la population civile. Le Soudan a besoin de notre appui collectif.

Sur le front de la sécurité, nous restons préoccupés par la situation dans l'est du Soudan. Au Darfour, les actes de pillage et de violence à la base logistique d'El-Fasher et les cas de violence intercommunautaire ce mois-ci restent préoccupants. Nous notons que les autorités soudanaises ont poursuivi leurs efforts pour assurer une protection physique au Darfour en déployant des forces gouvernementales conjointes afin de désamorcer la violence et d'apaiser les tensions. Il s'agit d'évolutions positives qui reflètent un élargissement des

structures de gouvernance et l'engagement soutenu des autorités à mettre en œuvre le plan national de protection des civils.

La création d'un bureau chargé des questions de genre au siège de la police du Darfour central mérite d'être signalée. Le soutien de la MINUATS au Soudan sera essentiel dans les mois à venir, notamment en ce qui concerne l'assistance à la transition politique, à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et aux efforts de consolidation de la paix.

Nous attendons de la MINUATS qu'elle se concentre sur la mise en œuvre de son mandat fondamental, en partenariat étroit avec l'Union africaine et l'IGAD. Nous avons également pris acte du contenu de la lettre envoyée par le Soudan sur le rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2022/172. Nous espérons qu'à l'avenir, les rapports sur la MINUATS tiendront compte des points soulevés dans la lettre, en particulier en ce qui concerne le respect des quatre objectifs stratégiques et la source des données.

L'Inde entretient des relations de longue date avec le Soudan et son peuple. Au fil des années, l'Inde a aidé le Soudan dans le cadre de plusieurs projets, notamment en lui accordant des crédits à des conditions favorables, en renforçant ses capacités et en lui apportant une aide humanitaire. Nous espérons que le Soudan deviendra un pays prospère, pacifique et stable dans les années à venir. L'Inde continuera de soutenir le Soudan et son peuple en cette période critique.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai écouté attentivement l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Volker Perthes, et je salue la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Bien qu'elle se soit récemment heurtée à certaines difficultés, la transition politique du Soudan continue d'avancer dans la bonne direction. La communauté internationale doit continuer à faire preuve de la patience nécessaire, agir davantage en faveur de l'unité et de la stabilité du Soudan, éviter les divisions artificielles et aider le pays à envisager un mode de développement qui soit adapté à ses conditions nationales.

Je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, tout doit être mis en œuvre pour faire progresser le processus politique. Après la démission du Premier Ministre Hamdok, le Conseil souverain a indiqué qu'il resterait déterminé à former

un gouvernement civil et à achever toutes les tâches liées à la transition, et qu'il dialoguerait avec les partis politiques concernés. Cette démarche doit être pleinement encouragée par la communauté internationale.

Le Représentant spécial Perthes a annoncé le lancement d'un processus politique intra-soudanais et réaffirmé la nécessité de respecter ce processus dirigé par les Soudanais. Au total, 110 groupes se sont associés à cette initiative, et la Chine appelle les autres factions politiques à y participer activement.

Les efforts de bons offices de la communauté internationale doivent respecter pleinement la souveraineté et le leadership du Soudan, être axés sur la facilitation du dialogue entre les parties soudanaises pour régler les différends et éviter tout parti pris.

Le 22 mars dernier, la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies a adressé une lettre à la présidence du Conseil de sécurité, exprimant ses préoccupations quant au fait que le rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2022/172) ne rend pas compte de la situation au Soudan de manière complète et précise. La Chine espère que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) concentre ses travaux sur ses mandats fondamentaux et respecte pleinement les vues du Gouvernement soudanais et y prête pleinement attention.

La démocratie peut se concrétiser de multiples façons. Il n'y a pas de modèles figés, et il ne doit pas y en avoir. La communauté internationale doit aider le Soudan à envisager un mode de développement qui soit adapté à ses conditions nationales et éviter d'imposer des solutions externes. L'Envoyé spécial du Gouvernement chinois pour le Moyen-Orient s'est rendu au Soudan la semaine dernière, où il a rencontré le général Al-Burhan et d'autres dirigeants soudanais dans le but de contribuer à la promotion du processus politique soudanais.

Dans l'ensemble, la situation en matière de sécurité au Darfour est stable, mais des conflits intercommunautaires et des activités criminelles se produisent de temps à autre. La Chine se félicite de l'action menée par le Comité du cessez-le-feu permanent et appuie les autorités soudanaises dans la mise en œuvre accélérée du plan national de protection des civils.

La Chine condamne le pillage des bases et des convois humanitaires de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et du Programme alimentaire mondial. Nous tenons à être

informés des progrès de l'enquête qui est menée sur ces faits et à ce que les mesures qui s'imposent soient prises pour prévenir des incidents similaires à l'avenir.

Deuxièmement, il faut relancer la croissance économique. Actuellement, le taux d'inflation élevé, les perspectives d'emploi réduites et la baisse des revenus des ménages sont autant de facteurs d'instabilité pour la paix et la sécurité au Soudan. Nous avons salué les efforts déployés par les autorités soudanaises pour améliorer l'économie du pays. Cependant, à l'heure où la population soudanaise a le plus besoin d'aide, plusieurs pays et organisations internationales ont décidé de suspendre l'assistance internationale, ce qui ne contribue évidemment pas aux efforts que déploie le Soudan pour sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve actuellement.

La Chine appelle la MINUATS à mobiliser activement une aide au développement et une assistance économique pour le Soudan, conformément à son mandat. La Chine a toujours fait de son mieux pour contribuer au développement économique du Soudan. Le projet d'abattoir au Soudan, appuyé par la Chine, a été lancé. Des progrès constants sont réalisés dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau appuyé par la Chine au Soudan.

Le Gouvernement chinois a mis en œuvre avec succès un projet de soins de santé maternelle et infantile dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, dont ont bénéficié plus de 70 000 femmes et enfants soudanais.

Troisièmement, les sanctions doivent être levées dès que possible. Après le retrait de la MINUAD, les autorités soudanaises ont assumé la responsabilité principale de la protection des civils. Par conséquent, il est urgent de renforcer leurs capacités en matière de sécurité. L'embargo sur les armes a des répercussions négatives sur le renforcement des capacités du Soudan en matière de sécurité, et le Conseil de sécurité doit ajuster les mesures de sanction en temps utile en fonction de l'évolution de la situation.

La résolution 2620 (2022), adoptée le mois dernier, exige la mise en place de critères de référence pour l'ajustement des sanctions contre le Soudan d'ici le 31 août de cette année. La Chine espère que cette exigence pourra être effectivement appliquée.

Il convient de noter que les sanctions unilatérales constituent un obstacle au développement du Soudan. Bien souvent, les sanctions unilatérales ne permettent

pas de régler les problèmes, mais elles pourraient bien en créer de nouveaux, aggravant la crise alimentaire, énergétique et économique, nuisant aux moyens de subsistance du peuple soudanais et entraînant de nouvelles conséquences humanitaires. Nous espérons que le pays concerné pourra changer sa logique impérieuse consistant à imposer des sanctions et à faire pression sur les autres pays à la moindre occasion, et qu'il essaiera de traiter les autres sur un pied d'égalité et de collaborer avec eux pour obtenir des résultats mutuellement avantageux.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Volker Perthes, de son excellent exposé. Je dois dire qu'il a dressé un tableau très sombre de la situation au Soudan.

Nous regrettons profondément que les retombées du coup d'État d'octobre dernier restent aussi dévastatrices pour la population soudanaise. À cet égard, je voudrais formuler trois observations ce matin.

Premièrement, nous condamnons avec force le recours persistant à des tactiques violentes par les forces de sécurité contre les civils, qui ont fait, comme nous l'avons vu, des centaines de morts et de blessés. Nous condamnons dans les termes les plus forts la violence sexuelle qui est utilisée comme un outil pour intimider et punir les femmes et les hommes qui exercent leurs droits civils et politiques. Les observations de M. Volker aujourd'hui étaient particulièrement choquantes.

Les informations horribles faisant état du viol collectif d'une adolescente à Khartoum il y a deux semaines par un groupe important de membres des forces de sécurité soudanaises en uniforme alors qu'elle descendait d'un bus illustrent de manière frappante la situation à laquelle sont confrontées de nombreuses femmes au Soudan. Nous savons qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé. Nous avons vu que la population civile est systématiquement terrorisée par les forces de sécurité, et cette attitude a été facilitée par les nouveaux pouvoirs et immunités qui leur ont été accordés. Je tiens à saluer le courage de cette jeune femme qui s'est manifestée. Nous appelons les autorités soudanaises à mener une enquête sur ce crime odieux.

Nous sommes également très préoccupés par le maintien en détention de manifestants, de militants et de personnalités politiques de premier plan, qui fait obstacle à un règlement politique de la crise.

Nous sommes témoins d'une recrudescence de la violence partout dans le pays, et les parties semblent profiter de la crise politique générale pour asseoir leurs intérêts. L'augmentation des attaques contre les civils dans des régions telles que le Darfour et le Kordofan méridional nous rappellent tragiquement les conflits du passé. Cette situation ne fait que renforcer la nécessité urgente de revenir sur la voie de la transition, de la consolidation de la paix et de l'application de l'Accord de paix de Djouba.

Les autorités soudanaises doivent respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de l'Accord de paix de Djouba en matière de justice transitionnelle, notamment l'obligation importante et urgente qui leur incombe de coopérer avec la Cour pénale internationale.

Deuxièmement, nous partageons les préoccupations exprimées par M. Perthes aujourd'hui concernant la situation économique désastreuse du Soudan. Mais je tiens à le dire clairement : la catastrophe économique à laquelle le Soudan est confronté est une conséquence directe du coup d'État militaire. Des réformes économiques et de gouvernance mises en œuvre au prix d'efforts considérables, dont nombre d'entre nous ici présents s'étaient réjouis, ont maintenant été réduites à néant par le coup d'État avant d'avoir pu porter pleinement leurs fruits pour les personnes qu'elles étaient censées aider. Nous pensons que cela est profondément regrettable.

Il ne fait aucun doute que le Soudan est vulnérable face aux retombées de l'invasion russe en Ukraine, qui a entraîné une flambée des prix des denrées alimentaires de base. Le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et maintenant M. Perthes, ont déclaré que le nombre de personnes confrontées à une faim aiguë au Soudan risque de doubler pour atteindre plus de 18 millions d'ici à septembre. Je pense qu'il s'agit là d'une situation extrêmement – voire exceptionnelle – inquiétante et nous resterons vigilants.

Le peuple soudanais a suffisamment souffert. Pour faire face efficacement à la catastrophe économique et humanitaire qui s'annonce, il faut rétablir l'ordre constitutionnel et une transition démocratique dirigée par des civils. Dans le même temps, l'Union européenne et la communauté internationale s'acquitteront des obligations qui leur incombent de garantir que l'aide humanitaire continue d'être fournie aux personnes qui en ont le plus besoin au Soudan.

Troisièmement, nous appuyons pleinement les efforts de M. Perthes visant à faciliter le processus de consultations politiques et nous nous félicitons de sa collaboration avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous appelons toutes les parties à prendre part à ce processus de bonne foi et avec la volonté de trouver un accord sur la sortie de crise, vers une transition dirigée par des civils.

Ce processus doit rester inclusif. Nous estimons que ce mot signifie que ce processus sera caractérisé par une participation effective des femmes, qui sont indispensables pour garantir une paix pérenne au Soudan. Nous ne saurions trop insister sur ce point. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'attention que le Secrétaire général et M. Perthes accordent à cette préoccupation.

L'Irlande continue de soutenir fermement le peuple soudanais dans ses revendications pour la liberté, la paix et la justice.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé complet et surtout du travail important qu'il accomplit, notamment la conduite de consultations politiques inclusives avec les parties prenantes soudanaises, en vue de trouver une issue à l'impasse actuelle.

La situation politique et en matière de sécurité au Soudan a été marquée par d'importants revers, suite au coup d'État militaire d'octobre dernier. En outre, la poursuite des violences, l'afflux de réfugiés en provenance de l'Éthiopie, les effets des changements climatiques et l'absence de services essentiels ont aggravé une situation déjà difficile. Comme si tout cela ne suffisait pas, les retombées de l'insécurité alimentaire provoquée par l'agression russe contre l'Ukraine, qui se font sentir partout dans le monde, ont exacerbé les problèmes que connaît le Soudan.

Le coup d'État a plongé le processus traditionnel dans une impasse, en annulant les progrès accomplis en vue de satisfaire aux principaux critères de référence, tout en aggravant la crise économique et en exacerbant la situation en matière de droits de l'homme. Cela est décourageant et totalement déplorable. Nous sommes particulièrement préoccupés par les violations des droits humains commises au Soudan, tout particulièrement par les forces de sécurité, notamment l'utilisation de balles réelles contre les manifestants civils et l'augmentation des cas d'intimidation, de harcèlement et de violences sexuelles contre des femmes et des filles.

Les autorités soudanaises doivent respecter les droits des manifestants. Nous demandons que des enquêtes soient ouvertes sur l'emploi disproportionné de la force par les forces de sécurité et par tous les autres acteurs. Nous condamnons fermement les arrestations arbitraires, les détentions de manifestants, d'acteurs politiques et de militants des droits de l'homme, le harcèlement dont font l'objet des médias et des journalistes, ainsi que les attaques délibérées contre les installations médicales et le personnel médical. Tous ces actes constituent des violations des droits humains. Toutes les personnes qui violent ces droits et commettent des crimes doivent répondre de leurs actes. Les violences perpétrées par les forces de sécurité doivent cesser.

Nous ne voulons pas voir le Soudan revenir à l'époque d'Al-Bashir, sans Al-Bashir. Nous nous félicitons des efforts fournis par l'expert des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme, M. Adama Dieng, et nous réaffirmons qu'il doit mener ses activités sans entrave et que les autorités soudanaises doivent coopérer pleinement avec lui. À cet égard, nous sommes pleinement favorables à ce que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan surveille la situation en matière de droits de l'homme, un élément d'une importance capitale pour tout progrès réel au Soudan ou ailleurs.

La soif de démocratie, de paix, de justice et de liberté des Soudanais et des Soudanaises est tout simplement remarquable, comment l'attestent la résilience et le courage dont ils continuent de faire preuve. Je tiens particulièrement à saluer le courage des Soudanaises, qui ont été l'épine dorsale de la révolution de 2019 et qui jouent à nouveau un rôle de chef de file dans les manifestations contre le coup d'État militaire. Seule une solution négociée inclusive permettra au Soudan de parvenir à une stabilité politique et économique. À l'approche de la prochaine phase de consultations facilitées par l'ONU, les dirigeants soudanais doivent prouver leur engagement à œuvrer de concert pour parvenir à un consensus permettant de mettre en place un processus contrôlé et dirigé par les Soudanais et d'aboutir à des résultats contrôlés et acceptés par les Soudanais.

Les consultations doivent rester inclusives et garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes et de la société civile, y compris des groupes de jeunes. Il faut mettre en place une transition constitutionnellement légitime et tracer une voie claire vers la mise en place d'un gouvernement civil et la démocratie au Soudan. Les autorités soudanaises doivent libérer

tous les prisonniers politiques sans plus tarder. Il est impossible de trouver des solutions pacifiques par les négociations lorsque bon nombre d'intellectuels et de parties prenantes sont derrière les barreaux.

En l'absence d'un véritable processus politique, la non-application de l'Accord de paix de Djouba risque de prolonger et d'accroître l'instabilité. Comme nous l'avons déjà constaté ces derniers mois, l'instabilité politique qui règne à Khartoum s'est propagée à d'autres régions du pays. La montée de la violence au Darfour, qui a été exacerbée par le retour des combattants en provenance de la Libye, est particulièrement notable. Nous condamnons l'augmentation des meurtres de civils, la destruction de biens et la violence contre les personnes déplacées.

Le Soudan ne peut pas rester embourbé dans une situation où l'espoir et le désespoir se succèdent au gré des caprices d'hommes forts. Pour éviter un effondrement politique et économique total, ainsi que des conflits et des divisions sans fin, les autorités doivent satisfaire aux principaux critères qui ont été fixés et accélérer la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité prévues par l'Accord de paix de Djouba. La communauté internationale a montré qu'elle est de nouveau prête à coopérer sur les plans politique, économique et financier avec les autorités soudanaises. Cependant, pour ce faire, les acteurs qui sont sur le terrain doivent continuer à faire preuve d'une réelle volonté politique. Ils détiennent les clefs de l'avenir de leur pays.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Perthes de son exposé perspicace, de ses efforts inlassables et de ceux de son équipe.

La crise constitutionnelle et politique actuelle a de graves conséquences pour le peuple soudanais. Elle a eu des conséquences rapides et négatives sur la situation humanitaire, les droits de la personne, la sécurité et l'économie, comme le Représentant spécial vient de le dire. Il est urgent que les autorités soudanaises renouvellent leur engagement en faveur de la transition démocratique du pays. Nous condamnons fermement toutes les violations des droits humains. L'utilisation continue de la force létale contre des manifestants pacifiques est inacceptable. Cette violence doit cesser pour permettre le lancement d'un dialogue politique crédible.

La Norvège se félicite du rôle que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a joué dans la conclusion de

la première phase des consultations politiques. Maintenant, alors que le processus passe à la phase suivante, nous nous félicitons particulièrement de l'étroite coopération entre l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous encourageons la prise en main et l'appropriation de ce processus par les Soudanais, tout en exhortant toutes les parties prenantes soudanaises à y prendre part de manière constructive.

Il est essentiel de s'appuyer sur les enseignements tirés des événements de 2019. Le processus doit être inclusif et des groupes historiquement marginalisés, notamment les jeunes, doivent y être représentés, et il doit garantir la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes.

Malheureusement, les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, l'une des avancées obtenues pendant la période de transition, se sont ralentis. Pour que de nouveaux progrès soient réalisés, les signataires de l'Accord de Djouba doivent collaborer de manière constructive et s'abstenir de toute action illégale. Nous attendons des autorités soudanaises et des signataires de l'Accord de paix de Djouba, ainsi que des non-signataires, qu'ils prennent d'urgence des mesures concrètes pour désamorcer la situation et réduire le risque de reprise du conflit. La prévention d'un nouveau conflit armé, de la violence et de la prolifération des acteurs armés au Darfour revêt une importance capitale non seulement pour le Darfour et le Soudan, mais aussi pour l'ensemble de la région.

Outre le Darfour, la situation dans le Kordofan méridional s'est détériorée rapidement au cours des derniers mois. La mobilisation militaire croissante, l'exploitation des affrontements intercommunautaires à des fins politiques, les nouveaux déplacements de populations, l'insécurité alimentaire accrue et les graves violations commises contre des femmes et des enfants sont très préoccupants.

Nous exhortons les autorités à reprendre le dialogue avec l'ONU sur l'élaboration d'un plan national de prévention de toutes les violations graves contre des enfants, pour assurer la mise en œuvre rapide de la feuille de route conjointe signée en 2021. La responsabilité de protéger les civils, y compris les enfants, et de prévenir les conflits dans tout le pays incombe au premier chef aux autorités nationales. En conséquence, le Plan national de protection des civils doit également être mis à jour et rapidement mis en œuvre. La MINUATS joue aussi un rôle important d'appui aux efforts de prévention des conflits et de protection des civils, conformément à son mandat.

Le Soudan se trouve dans une situation désastreuse, mais le peuple soudanais n'a pas baissé les bras. Il exige le retour à l'ordre constitutionnel et la poursuite de la transition démocratique dirigée par des civils. Ce n'est qu'à la suite d'un règlement politique inclusif que la Norvège, en étroite collaboration avec d'autres partenaires, pourra de nouveau coopérer avec le Soudan au même niveau qu'avant le coup d'État. C'est la voie la plus sûre vers la reprise économique et le développement, vers la relance de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, vers l'amélioration de la situation humanitaire et vers le renforcement de la protection des civils.

La MINUATS continue de jouer un rôle clef pour aider le Soudan à atteindre ces objectifs. En tant que partenaires internationaux, nous devons impérativement nous rallier aux bons offices conjoints de l'ONU, de l'Union africaine et de l'IGAD.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de son exposé. Je souhaite également la bienvenue à la délégation du Soudan. Je voudrais en outre remercier le Groupe d'experts pour son rapport publié en janvier (S/2022/48) et faire référence à la résolution 2620 (2022), qui a été adoptée ici le mois dernier (voir S/PV.8964), pour saluer le renouvellement du mandat du Groupe.

Le Brésil estime qu'un examen de la situation au Darfour, ainsi que la définition de critères pour évaluer les mesures prises par le Conseil de sécurité en ce qui concerne le Darfour, sont des initiatives essentielles. Des critères d'évaluation clairs, bien définis et crédibles serviront de normes pour ajuster l'action menée sur le terrain.

Je voudrais maintenant aborder les points essentiels soulevés aujourd'hui par le Représentant spécial Perthes.

L'impasse politique au Soudan est préoccupante et complexe. Ses ramifications potentielles dans le pays et dans la région doivent être soigneusement évaluées. En janvier, alors que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) venait d'annoncer le lancement des consultations inclusives prévues par la résolution 2579 (2021), le Conseil avait déjà pris conscience de certaines des conséquences tragiques des événements du 25 octobre 2021 et de l'hostilité envers la société civile soudanaise qui s'en est suivie. Les nouveaux effets négatifs qui ont été observés depuis lors sont une source de vives préoccupations.

Il est particulièrement inquiétant de constater que la transition entamée en 2019 est aujourd'hui au point mort. Depuis 2019, nous avons suivi en détail, y compris depuis notre ambassade à Khartoum, les décisions et les évolutions difficiles qu'implique une transformation politique. Nous compatissons avec les civils qui sont descendus pacifiquement dans les rues pour réclamer la transition et contribuer à construire de nouvelles institutions au Soudan. Trouver un terrain d'entente autour de préoccupations et de valeurs communes est l'une des avancées que nous espérons voir à Khartoum, Omdurman, Nyala, Port Soudan et ailleurs.

Ma délégation félicite le Représentant spécial Perthes et la MINUATS pour le premier cycle de consultations inclusives. Le Conseil a clairement confié cette tâche à la mission politique spéciale au Soudan. Nous savons qu'il ne s'agit pas d'une tâche simple. Le premier cycle a permis de mobiliser le Soudan pour renforcer la convergence de vues, ce qui mérite d'être salué et appuyé. Ces larges consultations ont également permis à tout un éventail d'acteurs de participer à nouveau au débat politique. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les jeunes citoyens soudanais ont tous participé à la transformation depuis 2019. L'inclusion est essentielle pour aller de l'avant, et il faut continuer de la consolider.

Aucun processus dirigé par l'ONU ou par des entités étrangères ne pourra remplacer l'appropriation locale. Le leadership, l'orientation et les contributions du Soudan sont autant d'éléments essentiels pour parvenir à un consensus et sortir le Soudan de l'impasse politique dans laquelle il se trouve.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se joint aux autres pour remercier le Représentant spécial Perthes de son rapport (S/2022/172).

Lors de la précédente séance du Conseil sur cette question (voir S/PV.8948), le Représentant spécial venait de lancer un processus de consultation dans un contexte politique extrêmement délicat en vue de rompre l'impasse politique. Nous avons suivi de très près les résultats de ce processus et je tiens à saluer son excellent travail à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Maintenant que la première étape des consultations préconisées par le Représentant spécial est achevée, il est essentiel que les parties assument leurs responsabilités pour aller de l'avant dans le même esprit constructif que celui dont elles ont fait preuve pendant ces premières consultations.

Il appartient maintenant aux Soudanais eux-mêmes de définir la voie à suivre dans le cadre du processus politique, en vue d'élaborer une feuille de route.

Si des divergences subsistent, il y a aussi des points de convergence, et c'est sur eux qu'il faut se concentrer. Il sera essentiel de donner la priorité aux éléments qui peuvent favoriser le renforcement de la confiance. Ce n'est que sur cette base qu'il sera possible d'œuvrer au règlement des problèmes les plus controversés. Nous nous félicitons de la nature inclusive du processus de consultation dans lequel ont pu s'exprimer notamment les voix de la société civile, des partis politiques, des militants, des universitaires et des journalistes. Il est particulièrement important de noter qu'un tiers des participants aux consultations étaient des femmes et des représentants d'organisations de défense des droits des femmes.

Nous espérons que les conclusions figurant dans le document de synthèse seront prises en compte pour la prochaine étape. Le contenu de ce document reflète les priorités du peuple soudanais pour atteindre les objectifs de la révolution. Nous suivrons de près l'évolution de la prochaine phase du processus, ainsi que la participation de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Nous sommes préoccupés par le fait que l'insécurité dans le pays menace de mettre en péril ou de ralentir le processus politique. La violence au Darfour et dans d'autres parties du pays reste inacceptable. Nous condamnons la violence intercommunautaire, les agressions sexuelles commises contre des femmes et les graves violations des droits de l'enfant, y compris la disparition de mineurs.

Il est déplorable que les larges pouvoirs conférés aux forces de sécurité, censément pour encadrer les manifestations ces derniers mois, servent souvent au recours excessif à la force et à des violations des droits de la personne. Dans ce contexte, il est crucial de maintenir une interaction directe avec l'expert nommé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme afin d'évaluer la situation au Soudan. Nous devons aussi, une fois encore, exhorter les autorités soudanaises à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale.

Des informations impartiales sont essentielles. Le Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés a clairement indiqué que le manque d'accès et la détérioration de la situation en matière de sécurité faisaient obstacle à des informations exactes au sujet de

l'incidence du conflit armé sur les enfants. Le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire a augmenté de près de 1,5 million au cours des derniers mois, pour atteindre un total de presque 10 millions. La sécheresse nuit beaucoup aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

En cette période de pénurie et de vulnérabilité, les assauts contre les installations du Programme alimentaire mondial à El-Fasher et le pillage des réserves sont déplorables. Ces attaques ont entraîné la suspension des opérations pendant des semaines, laissant 730 000 personnes sans aide alimentaire. Nous appelons les autorités à garantir la sûreté et la sécurité tant du personnel humanitaire que des articles distribués.

Pour terminer, mon pays engage les autorités soudanaises à redoubler d'efforts pour assurer la pleine mise en œuvre du plan national de protection des civils et progresser dans l'application de l'Accord de paix de Djouba. Ces mesures sont indéniablement capitales pour la stabilisation du pays.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de son exposé sur les faits nouveaux et les tendances récentes au Soudan, y compris l'initiative des Nations Unies qui vise à faciliter un dialogue dirigé par les Soudanais. Je souhaite par ailleurs la bienvenue au représentant du Soudan, M. Ammar Mohammed, à la séance d'aujourd'hui.

Les Émirats arabes unis se félicitent des efforts déployés par l'ONU pour faciliter des consultations avec les parties prenantes soudanaises en vue de parvenir à une entente qui fera avancer la période de transition. À cet égard, nous soulignons sur la participation active et large à ces consultations, y compris des femmes et des jeunes, ainsi qu'aux consultations tenues avec les partenaires internationaux et régionaux, dont l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Cela témoigne d'un large appui à une transition politique dirigée par les Soudanais, qui réponde aux aspirations du peuple soudanais, notre frère.

En ce qui concerne la situation sociale, économique et humanitaire au Soudan, et malgré les réformes économiques qui sont menées depuis deux ans dans le cadre de la transition politique, en coopération avec les partenaires internationaux, la suspension de l'aide internationale porte préjudice à l'économie soudanaise.

L'inflation a atteint une moyenne de 350 % en 2021, les prix des denrées alimentaires sont montés en flèche et la fourniture de biens et services de base est restreinte.

La situation économique est encore aggravée par les changements climatiques et la perturbation de la saison agricole. On prévoit maintenant que plus de 14 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire en 2022, ce qui souligne combien il importe que les États Membres de l'ONU donnent suite à l'appel que le Secrétaire général leur a lancé pour qu'ils répondent sans tarder aux besoins humanitaires de la population soudanaise.

Déterminés à insister sur l'application de la résolution 2565 (2021), nous relevons que moins de 5 % des Soudanais sont pleinement vaccinés contre la maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui veut dire qu'il faut investir dans le système de santé du Soudan et combiner les efforts de vaccination à d'autres services essentiels.

S'agissant des conditions de sécurité dans certaines parties du Soudan, nous reconnaissons que les autorités soudanaises ont pris d'importantes mesures afin de remédier à ces problèmes. Nous considérons par ailleurs que le rôle du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour est critique alors que s'achève l'intégration des forces et que débute la mise en œuvre des dispositions de sécurité prévues dans l'Accord de paix de Djouba. Comme le Secrétaire général, nous nous félicitons des mesures visant à rendre opérationnel le Comité, ce qui nécessite que les donateurs internationaux lui allouent des moyens logistiques et financiers suffisants pour qu'il puisse s'acquitter de ses tâches.

Pour terminer, nous répétons que notre responsabilité principale doit être de favoriser des progrès plus grands et d'opérer une transition politique réussie au Soudan. Le peuple soudanais a montré sa détermination à surmonter cette période difficile et à bâtir un État inclusif, stable et prospère. Nous appelons les amis et les partenaires du Soudan, dont le Conseil de sécurité, à soutenir les aspirations du peuple soudanais tout en respectant la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale du pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Mohammed (Soudan) (*parle en arabe*) : Nous avons pris note de l'exposé de M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Le Soudan est le théâtre d'un effort massif en faveur de la réussite de la transition politique dans le pays, qui le remet sur la voie de la démocratie, de la liberté, de la paix et de la justice. Le façonnement d'un avenir pour le Soudan repose sur des bases tendant à renforcer les entités publiques et à mettre en place un système de gouvernance conforme aux valeurs de la glorieuse révolution de décembre.

Dans ce contexte, les acteurs de la scène politique soudanaise restent engagés pour un dialogue national qui préserve les avancées obtenues grâce à la détermination et aux sacrifices des jeunes Soudanais en faveur de l'avenir meilleur qu'ils sont en droit d'attendre, et le pays avec eux. Nous signalons à ce propos que les difficultés rencontrées depuis avril 2019 dans la transition politique au Soudan ont renforcé la les partenaires de la transition, qu'ils soient civils ou militaires, dans leur conviction que nous devons impérativement garantir le succès de la transition pour atteindre les objectifs voulus.

Je voudrais me concentrer sur les trois points ci-après, qui concernent la situation politique, de sécurité et économique au Soudan.

Premièrement, pour surmonter la situation politique actuelle au Soudan et rétablir l'harmonie nationale, il faut un consensus sur une vision globale fondée sur les quatre éléments exposés par le Président du Conseil souverain, à savoir : s'engager dans un dialogue approfondi auquel participent tous les acteurs politiques et sociaux du pays, sans exception hormis l'ancien parti au pouvoir ; mettre en place un gouvernement compétent et impartial ; adopter des modifications du Document constitutionnel pour tenir compte des changements ; tenir des élections libres et régulières à la fin de la période de transition.

Les consultations qui sont actuellement menées par la MINUATS doivent s'inscrire dans cette perspective. La direction politique soudanaise accueille positivement le rôle de la Mission, à condition que tout le processus soit géré par les Soudanais. Le rôle joué par la MINUATS doit se limiter à faciliter le dialogue entre les parties, sans tenter d'influencer le résultat des consultations.

En outre, nous insistons de nouveau sur la nécessité d'unifier les efforts entre la MINUATS et l'Union africaine. Le Soudan estime que l'Union africaine joue un rôle essentiel dans la réussite de la

période de transition dans le pays et qu'elle doit donc être associée aux efforts par respect pour l'espace souverain de l'organisation continentale.

Deuxièmement, en ce qui concerne les conditions de sécurité et la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, nous constatons que le Gouvernement soudanais coopère pleinement avec les partenaires du processus de paix afin de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord. Le Président du Conseil souverain s'est rendu le mois dernier à El-Fasher, au Darfour, où il a présidé une réunion du Haut Conseil conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité. Il a aussi présidé une réunion du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour. À l'issue de sa visite, le Haut Conseil conjoint a annoncé un certain nombre de décisions prises, notamment la création d'une force spéciale chargée de maintenir la sécurité et de protéger les civils, ainsi que le regroupement des forces des parties signataires de l'Accord de paix situées en dehors des villes afin de les réhabiliter et de les intégrer dans les forces régulières ou de les démobiliser en vue de les intégrer dans la société. Des campagnes ont également été lancées pour lutter contre les actes criminels tels que ceux commis contre l'ancien quartier général de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, les entrepôts du Gouvernement et d'autres bâtiments appartenant aux organismes des Nations Unies à El-Fasher.

Comme je l'ai précisé précédemment dans notre déclaration sur l'exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan (voir S/PV.9005), le principal obstacle à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba tient au fait que les parties internationales n'ont pas honoré leurs obligations et engagements financiers relatifs à l'Accord. Le Gouvernement soudanais fait tout son possible pour récolter les fruits de la paix dans des conditions économiques précaires. Nous lançons par conséquent un nouvel appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte un appui financier afin d'achever la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord, d'autant plus que les dispositions en matière de sécurité et celles relatives à la démobilisation et à la réintégration des forces liées aux mouvements armés sont très coûteuses et complexes en termes d'organisation, de logistique, de gestion et de financement.

Troisièmement, le Soudan continue de mettre en œuvre des mesures de réforme économique qui pèsent lourdement sur de larges pans de la population. Elles

sont toutefois nécessaires pour remédier aux distorsions de l'économie soudanaise héritées du passé. L'une des mesures prises par le Soudan ces derniers jours a été la libéralisation totale du taux de change de la livre soudanaise par rapport aux devises étrangères, afin que les banques et les bureaux de change puissent fixer et annoncer les taux d'achat et de vente de devises étrangères sans l'intervention de la Banque centrale. Cela s'inscrit dans le cadre de la réforme intégrée et durable de la politique monétaire visant à stabiliser le taux de change et à accroître la capacité du système bancaire d'attirer les investissements. Nous espérons que ces mesures auront des retombées positives sur le système bancaire et la macroéconomie à moyen et à long terme.

Afin de garantir que les réformes économiques atteignent les objectifs fixés, nous attendons avec intérêt la reprise de la coopération et de l'aide au développement avec nos partenaires bilatéraux et les institutions financières internationales qui souhaitent atténuer les effets des réformes et alléger le poids de la dette extérieure. Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, le Soudan a pris les mesures nécessaires pour remédier aux problèmes économiques hérités du passé.

À cet égard, nous espérons pouvoir continuer d'appuyer le programme de protection sociale, connu sous le nom de Thamarat, afin d'améliorer certaines conditions sociales et de mettre en œuvre des réformes économiques pour que les objectifs de ce programme puissent être atteints. La communauté internationale doit également assumer ses responsabilités en fournissant toute forme d'aide humanitaire aux centaines de milliers de réfugiés en provenance des pays voisins accueillis par le Soudan.

Nous constatons que le rapport du Secrétaire général (S/2022/172) dont est saisi le Conseil porte essentiellement sur l'évolution de la situation au Soudan, comme si le travail de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan se limitait à rendre compte au Conseil de la situation

au Soudan. Bien sûr, la MINUATS a quatre objectifs stratégiques, conformément à la résolution 2579 (2021), qui a renouvelé son mandat l'année dernière.

Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que le travail effectué par la Mission pour mettre en œuvre les objectifs stratégiques a été décevant et en deçà des attentes. Au cours de la période considérée, la Mission n'a accompli aucun progrès. Bien qu'il soit censé couvrir les trois derniers mois, le rapport revient inutilement sur des événements antérieurs à cette période afin d'exagérer l'importance de certains d'entre eux et de fournir des informations erronées à leur sujet, notamment dans la partie consacrée aux allégations de violences sexuelles et de violations des droits humains.

La plupart des informations figurant dans le rapport sont loin d'être vraies et ne correspondent nullement au rapport établi par le Gouvernement sur les événements. Pour que le Conseil de sécurité puisse examiner objectivement et évaluer correctement la situation au Soudan en replaçant les événements dans leur contexte, les rapports de la Mission doivent être plus crédibles, plus impartiaux et plus professionnels. Nous avons fait part au Conseil de nos observations sur ce rapport.

Pour terminer, je voudrais souligner que les partenaires de la période de transition au Soudan poursuivront leurs efforts pour faire de cette transition un succès, tout en affirmant notre attachement au dialogue comme moyen indispensable de relever les défis posés par la transition politique au Soudan. Nous réaffirmons en outre notre volonté de collaborer avec la communauté internationale pour relever les défis susceptibles d'entraver le processus de transition au Soudan afin d'atteindre les objectifs auxquels nous aspirons.

La Présidente (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 55.